

Strasbourg, le 20 mars 2024

À Strasbourg, un accueil inconditionnel au PAAS

Ce jeudi 20 mars 2025, **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg et **Floriane Varieras**, adjointe en charge de la Ville inclusive, ont visité le Pôle d'accueil et d'accompagnement social (PAAS) du CCAS de Strasbourg.

Le Pôle d'accueil et d'accompagnement social du service Lutte contre l'exclusion-CCAS propose dans les locaux du centre administratif, un accueil inconditionnel pour toute personne sans hébergement stable présente sur le territoire.

Ce pôle a des missions d'information et d'orientation : de domiciliation postale après analyse de la situation, d'accompagnement dans l'accès aux droits, au logement ainsi que dans les démarches d'insertion sociales et professionnelles.

L'intervention des neuf travailleurs sociaux est centrée sur l'accompagnement et l'aide administrative, mais c'est avant tout un lieu de parole, où peuvent se retisser les liens menant à l'intégration.

« Loin des projecteurs et trop souvent invisibilisé, je souhaite mettre à l'honneur le travail social du quotidien porté par les services de la Ville. Ces femmes et ces hommes engagés fournissent chaque jour un travail de titan pour accompagner les personnes en difficulté. Face à la montée des inégalités, de la pauvreté et de la numérisation de nombre de services publics, ils et elles restent fidèles au poste, visages de notre Ville inclusive », constate **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg.

Quelques données chiffrées

En 2023 :

- 19 904 personnes ont été accueillies au PAAS
- 4 449 entretiens par les travailleurs sociaux
- 130 personnes « droits incomplets » reçues
- 24 familles accueillies dans le dispositif « familles » soit 38 adultes et 51 enfants.

